

L'occasion de se rencontrer, s'informer & d'échanger ensemble

Défense des Forêts Contre les Incendies et Obligations Légales de Débroussaillage

INVITATION

Réunion forestière

Depuis le 06/02/2024, le massif Sologne est classé exposé au risque incendie selon le code Forestier.

Venez vous imprégner de cette culture du risque incendie pour le prendre en compte dans vos pratiques sylvicoles.

10 avril 2026 à 9h30
Salle communale de Veilleins

Programme

- **Matin en salle** : Présentation de la législation sur la problématique DFCI et OLD.
- **Déjeuner** : Inscription obligatoire en raison d'une capacité de 50 couverts à l'Auberge du Prieuré à Lassay sur Croisne, prévoir 22€/personne (hors boisson).
- **Après-midi en forêt** : Présentation d'un cas pratique de l'application des OLD autour des habitations de Montgiron (Veilleins).

Réunion gratuite organisée par la délégation régionale Île-de-France Centre-Val de Loire du **Centre National de la Propriété Forestière et le GDF Loir-et-Cher**.

Nous proposons cette journée avec la présence de **Clémence Thouault**, chargée de mission prévention incendies de forêt DDT 41.

Renseignements auprès du **GDF 41**, Yves Bachevillier au 06.99.66.03.50 ou yves.bachevillier@free.fr

Renseignements

Clément DESCHAMPS

Tel. 06 14 52 88 33

Mail. clement.deschamps@cnpf.fr



Anthony Cubaynes © CNPF



Alexandre Guerrier © CNPF

Comment venir ?

Matin 9h30 : salle communale de Veilleins

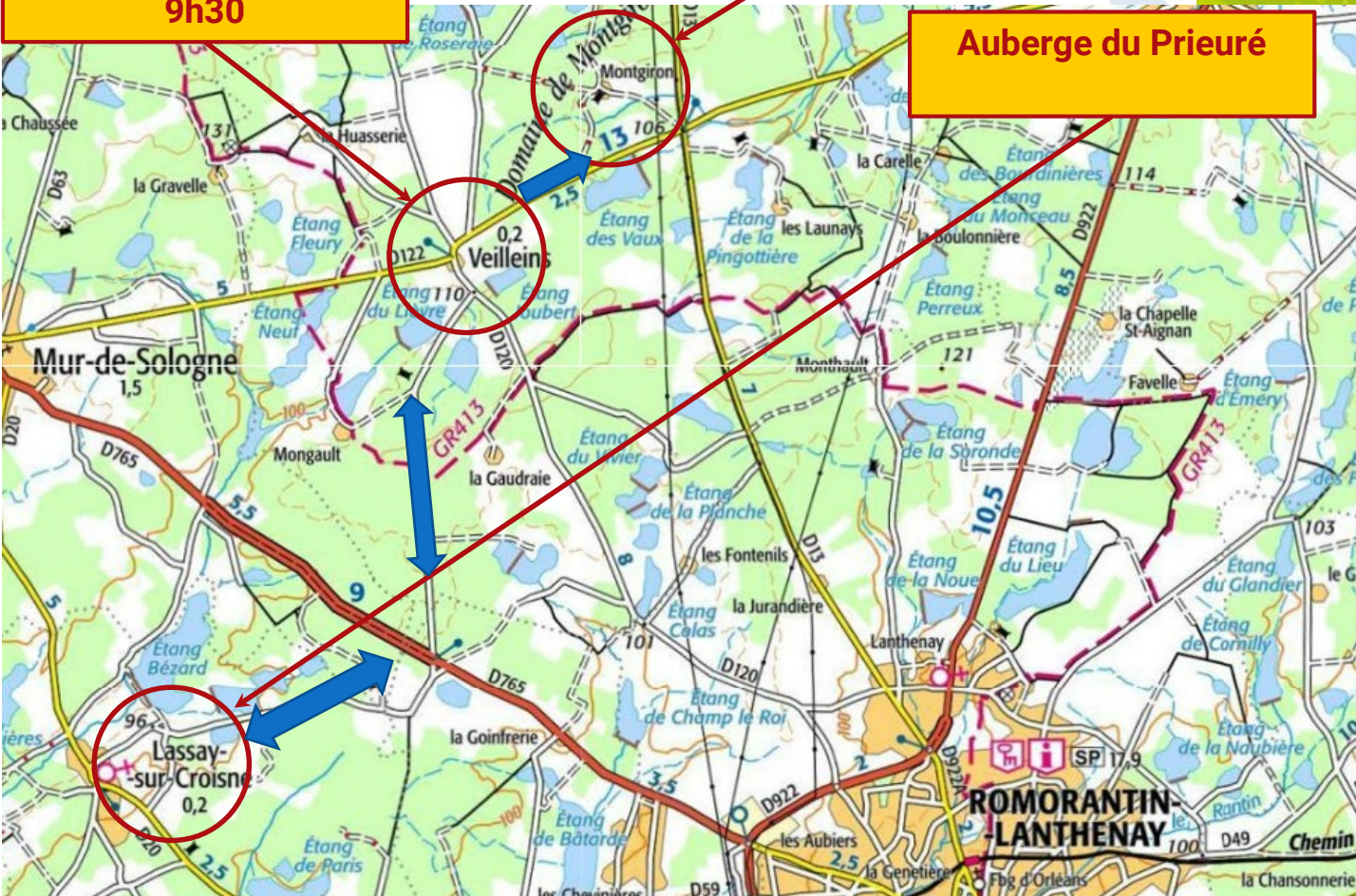
Midi : Repas à l'Auberge du Prieuré

Après-midi : terrain Montgiron

Visite de l'après midi

**RDV 10/04/2026
9h30**

Auberge du Prieuré



**Merci de retourner le coupon
réponse avant le 02/04/2026**

Clément DESCHAMPS

CNPF Île-de-France Centre-Val de Loire

5, rue de la Bourie Rouge - CS 52349 - 45023 ORLÉANS Cedex 1

06 14 52 88 33 - clement.deschamps@cnpf.fr

Madame, Monsieur. :

Tél. (en cas d'annulation) :

Participera(ont) au repas : ☐ Oui ☐ Non Nombre de personnes :

Conformément à la législation en vigueur relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez, en outre, de la possibilité de limiter ou de vous opposer au traitement qui vous concerne. Vous disposez, de plus, du droit à la portabilité de vos données. Pour toute information, contactez dpo@cnpf.fr

Réunion forestière

Centre National de
la Propriété Forestière

